

**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien -Futures Energies Mayenne Ouest

**De :** < >

**Date :** 18/07/2023 11:47

**Pour :** <pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr>

A l'attention du Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Installé depuis deux ans au château de Luigné à Coudray, j'ai appris très récemment que le projet d'éoliennes en objet (sur les communes de Gennes-sur-Glaize, Bouère et Saint-Denis d'Anjou) allait finalement voir le jour en dépit de nombreux recours et oppositions justifiés, qui semblent avoir été rejetés en bloc sans autre forme de considération. Alors que le Sud Mayenne cherche à valoriser son riche patrimoine culturel et architectural et la beauté de ses paysages particulièrement aux abords de la Mayenne, qui nous ont attiré dans ce lieu préservé, il semblerait que certains s'acharnent à les détruire en créant tout autour un maillage de pylônes hideux et inutiles (pollution visuelle et sonore, rendement énergétique faible, durabilité incertaine et forte sensibilité occultée à certains effets du changement climatique) : Quélaines (3x155 m), Pays de Flée (3x150 m), Buret (4x140 m), Haut-Jaonnais (3x180 m) et Les Landes (parc en instruction : 2x200 m), en sus de Cossé le Vivien, Ligrion, ainsi que des projets en cours à Sœurdres ou Daumeray, dans une surenchère à la démesure. On recense actuellement 12 parcs dans un rayon de 30 km englobant l'aire d'étude et donc visibles à distance !

Puisqu'il semble que l'Etat ait décidé de faire fi de tous les efforts de protection de l'environnement et du patrimoine ainsi que de la préservation de la qualité de vie, et que la décision ait déjà été prise en dépit des oppositions locales, de l'absence d'actualisation de nombreuses données écologiques et de correction d'études d'impact biaisées, je demande qu'il soit fait halte aux faux-semblants, et que l'office du tourisme du Sud Mayenne soit supprimé, ainsi que l'UDAP de Mayenne au sein de la DRAC ! A quoi bon en effet chercher à mettre en valeur ce que l'on abîme allègrement par ailleurs ?

Cela devrait permettre de faire des économies de fonctionnement et avec un peu de chance d'abaisser les taxes foncières pour compenser un tant soit peu la perte de qualité de vie subie.

Meilleures salutations.

François Marmion  
Château de Luigné  
53200 Coudray